



La manifestation Marché de Saint-Martin est soutenue

valiant

Aux artisans 2023

Formulaire d'inscription Saint-Martin 2023

Porrentruy, le 25 mai 2023

Madame, Monsieur,

Ci-joint, nous vous faisons parvenir les documents relatifs à la **25^{ème} édition** du Marché de Saint-Martin, qui se déroulera du 10 au 13 novembre et les 18 et 19 novembre 2023, à Porrentruy :

- Formulaire d'inscription

- Règlement général du Marché de Saint-Martin

- Règlement de fonctionnement du Marché

Nous aurons le plaisir d'accueillir, au sein de notre Marché, l'Interprofession de la Damassine AOP, en qualité d'Invité d'honneur.

Si vous souhaitez participer à notre traditionnel marché artisanal et de produits du terroir à Porrentruy au mois de novembre prochain, il vous suffit de nous retourner, **même pour les personnes s'étant inscrites via le site Internet**, le présent formulaire d'inscription dûment complété **jusqu'au 30 juin 2023** avec les éventuelles annexes demandées.

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Le fait de recevoir le formulaire d'inscription ne donne pas d'office droit à une cabane.

Plusieurs modifications, indépendantes de notre volonté, ont dû être apportées à notre manière de fonctionner (ensemble). Les conditions actuelles nous obligent à procéder à des ajustements. C'est ainsi qu'il est apparu que le tarif électrique revenait beaucoup plus cher que ce qui était estimé, la location des cabanes a été, une fois encore, relevée. Les tarifs des cabanes s'en trouvent impactés comme il suit :

- Petit artisan (sans débit direct)	CHF 300.00/cabane
- Artisan professionnel sans débit direct	CHF 600.00/cabane
- Artisan professionnel avec débit direct de nourriture et/ou boissons	CHF 1'000.00/cabane
- Association à but caritatif avec débit direct de nourriture et/ou boissons	CHF 600.00/cabane

Nous vous invitons à lire, avec tout le soin nécessaire, la totalité du Règlement général du Marché de Saint-Martin et du Règlement de fonctionnement du Marché qui contiennent aussi des adaptations. En outre, nous vous rappelons les nouvelles règles entrées en vigueur concernant les équipements à gaz qui doivent, désormais, être contrôlés annuellement par un expert agréé. Vous trouverez tous les renseignements utiles à ce sujet dans le règlement général du Marché. Par ailleurs, nous vous rappelons également la nouvelle pratique en matière de vaisselle réutilisable, comme le stipule l'article 14 de notre règlement de fonctionnement du Marché.

Après 12 années passées à nos côtés, notre secrétaire, Jeannine Saunier, a fait valoir son retrait de notre comité. Nous vous sommes donc reconnaissants d'adresser vos courriers à la soussignée selon ses coordonnées figurant en bas de page ou à son adresse courriel : sophiebarthodgressot@hotmail.com

Dans l'attente de vos documents en retour, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Marché de Saint-Martin

Sophie Barthod
Présidente

Annexes mentionnées

Marché de Saint-Martin
Sophie Barthod-Gressot
Présidente

www.marchedelastmartin.ch



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

Tarrières 5
2900 Porrentruy
+41 (78) 629 91 25